

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/03/16-10-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 16 mars 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu l'avis favorable de la CFVU du 11 mars 2021,

Considérant que la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP) a pour projet d'ouvrir une nouvelle mention de master de Droit « Droit bancaire et financier » à compter de septembre 2021 ;

Considérant que cette nouvelle offre consiste à réunir deux parcours préexistants au sein de la mention « Droit des affaires » :

- Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- Procédures bancaires et marché des professionnels ;

DECIDE :

**OBJET : Approbation de la demande d'accréditation
pour 2021/2022 Hors vague**

Le Conseil d'administration approuve la demande de création hors vague du master « Droit bancaire et financier » au sein de la FDSP.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 16 mars 2021,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université